

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Centre intergénérationnel le lundi 15 avril 2024, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

**410, rue des Plaines (lot 5 136 225 du cadastre du Québec)**

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- Un emprise au sol de 204.55 mètres carrés pour un projet d'agrandissement d'une résidence comprenant un garage incorporé sur un lot de 1 364.9 mètres carrés alors que la grille des usages et des spécifications du règlement de zonage numéro 69-07 pour la zone de villégiature VA 5 prescrit une emprise au sol de 160 mètres carrés maximum pour un bâtiment principal.

**Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil. Également, toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre ses questions ou observations au conseil municipal avant le 12 avril 2024, 16h30 par les moyens suivants :**

par courriel :  
[urbanisme@adstock.ca](mailto:urbanisme@adstock.ca)

par courrier :  
À l'attention de M. Jérôme Grondin  
35, rue Principale Ouest  
Adstock (QC)  
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 26 mars 2024.

La directrice générale,

*(Signé)*

---

Julie Lemelin

